

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 557

Rubrik: Courier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATRIMOINE (SUITE)

Un musée vivant

à dimension didactique: par la richesse de ses collections, il s'adresse aux botanistes, aux pépiniéristes ou aux architectes-paysagistes qui y trouvent à rafraîchir leurs connaissances; un musée à dimension scientifique aussi où les amateurs peuvent suivre le comportement de telle ou telle essence; un musée vivant qui est aussi un site d'accueil, tranquille, ouvert au grand public.

Une photographie d'ensemble? Voici ce que pouvait écrire l'ingénieur forestier René Badan survolant le vallon de l'Aubonne:

«Là, rien n'est laissé au hasard:

— les chênes et châtaigniers sur les crêtes ou en pleine futaie, les couronnes dégagées parce que sensibles à la concurrence de leurs voisins pour l'occupation de l'espace et de la lumière,
— les frênes et érables dans les vallons et dépres-

sions, en bordure des ruisseaux, les racines dans des sols à la fois humides et aérés,

— les pins sylvestres, les bouleaux, saules, vernes et sorbiers retranchés sur les stations marginales, séchardes, mouillantes, superficielles, sur les pentes instables,

— et partout, bien à l'aise, en sous-bois comme dans l'étage intermédiaire ou dominant, le hêtre, spontané, autrefois favori du «potager à bois»,

— enfin, sous les buissons ou la futaie feuillue, par un phénomène biologique d'alternance, des rajeunissements naturels d'épicéa et de sapin blanc, provenant du Jura ou de forêts avoisinantes, attestent de leur patience et de leur vigueur potentielle qui leur permettra, sur un cycle de plus de 100 ans, de percer tous les étages qui les dominent et finalement d'imposer leur règle autour d'eux.»

¹ L'Association de l'arboretum du vallon de l'Aubonne est ouverte à la fois à des membres individuels et à des membres collectifs (adresse utile: 1170 Aubonne); elle publie régulièrement un «bulletin» dont nous nous sommes en partie inspirés et où on trouvera une documentation complémentaire remarquablement précise et utile.

COURRIER

Il y a jargon et jargon

Suite à la lecture de votre article de DP 553 «Lumières nouvelles pour de futurs enseignants», je me permets de vous écrire pour vous dire mon indignation et mon regret de voir un tel point de vue soutenu dans DP! Vous y attaquez en effet de façon tout à fait primaire les deux nouveaux professeurs de français nommés à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne. Je ne veux pas entrer ici dans le détail des compétences de ces deux personnes, mais je trouve vraiment navrant de voir reprocher à un italianisant d'avoir d'autres cordes à son arc — A. Tripet vient de publier un ouvrage sur Rousseau (*La Rêverie littéraire*,

Genève, Droz, 1979) que vous auriez au moins pu citer — et, par là, d'avoir été choisi pour une chaire de français; quant à craindre de voir un «spécialiste de la littérature française et des techniques de la critique d'avant-garde» arriver dans une Faculté de Lettres, c'est là une réaction affligeante... Et il ne suffit pas de citer quelques lignes pour rendre compte du contenu d'une thèse! Qu'on rejette le jargon intellectuel s'il n'y a rien derrière, d'accord, je suis la première à vous suivre! Mais s'effrayer de termes devenus courants et ne pas entrer dans une critique de fond de la thèse de Reichler me semble bien peu sérieux.

Quant à nos pauvres petits «étudiants futurs maîtres secondaires», je ne crois pas qu'un enseignement de critique littéraire, même «d'avant-garde» (quelle horreur!), ne les traumatisse trop... Ou alors, ils feront de bien tristes maîtres secondaires!

J'ai moi-même passé par la Faculté des Lettres de Genève et je suis enseignante secondaire; mais je ne saurais que craindre que les Facultés de Lettres ne deviennent des écoles professionnelles, où l'on prépareraient de braves enseignants à resservir à leurs futurs élèves ce qu'ils auraient appris: surtout pas de nouveauté, du traditionnel, 100 pour 100 réutilisable dans les écoles... Qu'on ne se plaigne pas alors dans vos colonnes que les enseignants soient gnangnans! Un peu de sémiotique — entre autres — ne leur fera pas de mal: il ne suffit pas de savoir lire et écrire!

Cordialement,

Madeleine Rousset

RÉPONSE

Sémioticité ou sémiotique

... *J'avoue que j'aurais préféré parler d'autre chose...*

Du livre, par exemple, que le Groupe d'Olten a publié sur les événements de Zurich — c'est grave, ce qui s'est passé là-bas.

Ou de cet emprunt de 80 millions — intérêt: 6 1/2% — que l'Argentine vient de contracter en Suisse par l'intermédiaire de l'Union de Banques Suisses, du Crédit Suisse, de la Société de Banque Suisse, des Groupements des Banquiers privés genevois et zurichoises, etc.

En attendant, il faut bien répondre à Madeleine Rousset.

1. *Tout d'abord ceci: Je la remercie de sa lettre, et je préfère son indignation à l'indifférence, de même que je préfère les gens qui votent «contre» mon parti à ceux qui s'abstiennent.*

2. *Par ailleurs:*

Je n'en ai pas aux individus. Je suis bien persuadé que les deux nouveaux professeurs de l'Université de Lausanne sont «stubenrein», je dirais même: «salonfähig». J'en ai à un certain mode de faire.

3. *En ce qui concerne le premier d'entre eux, bien loin de «reprocher à un italianisant d'avoir d'autres cordes à son arc», j'ai dit tout le cas que je faisais de la collection des chefs-d'œuvre de la litté-*